

Claritin®

RABAIS POSTAL DE 3.00\$

SUR LES PRODUITS CLARITIN® DE
20 COMPRIMÉS OU PLUS.

AU DÉTAILLANT : Bayer Inc. vous remboursera la valeur nominale de ce bon-rabais ainsi que les frais habituels de manutention, pourvu qu'il vous ait été présenté par votre client à l'achat d'un des produits indiqués. Toute demande de remboursement non conforme aux termes de la présente peut-être considérée comme frauduleuse. Si l'on ne peut présenter, sur demande, des factures prouvant l'achat d'un stock suffisant, au cours des quatre-vingt-dix (90) jours précédents, pour couvrir le nombre de bons-rabais qui sont remis deviennent la propriété de Bayer Inc. Nous ne rembourserons que le détaillant qui nous présente ce bon-rabais dans les trois (3) mois suivant la date d'expiration. Une réduction sur la TPS à payer et la taxe de vente provinciale, si applicable, est incluse dans la valeur nominale du bon. Pour un remboursement, postez à Bayer Inc., C.P. 3000, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3.

***AU QUÉBEC :** Si le détaillant est une pharmacie et que ce bon-rabais n'y est pas accepté, un remboursement postal est disponible. Bayer Inc. remboursera le coût de la poste par courrier régulier. Pour recevoir votre remboursement (incluant timbre poste) par la poste, retournez le code universel de produit de votre emballage avec le reçu de caisse original, sur lequel apparaît la date d'achat et sur lequel votre achat a été encerclé. Remplissez le formulaire ci-joint et postez le tout à l'adresse suivante:



POSTEZ À :

Bayer Inc.
Claritin \$3.00 INTERNET OFFER
P.O. Box 9622, Saint John, NB,
E2L 4P1

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

**LIMITE D'UNE SEULE REMISE PAR ACHAT.
NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE
AUTRE OFFRE.
NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.
VALIDE AU CANADA SEULEMENT.**

DATE D'EXPIRATION : 30 septembre 2016

Afin de vous assurer que les produits Claritin® vous conviennent, lisez bien l'étiquette et suivez le mode d'emploi.

Bayer Inc., Mississauga, ON L4W 5R6
© 2016, Bayer Inc.

Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.